

à l'attention de : Monsieur Pierre CHAMAGNE, commissaire enquêteur
objet : Enquête publique / Commune de MONTGENEVRE (05) - Projet de remplacement du
télésiège du Rocher de l'Aigle par un télésiège débrayable
Grenoble, le : 26 juillet 2022

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Mountain Wilderness (MW) est une association qui a pour objectif selon les termes de l'article 1 de ses statuts de « *préserver la montagne sous tous ses aspects* ». Reconnue d'utilité publique, MW est agréée au titre de la protection de l'environnement sur l'ensemble du territoire national, conformément à l'art. L 141-1 du Code de l'Environnement. L'expertise de Mountain Wilderness lui vaut d'être représentée dans un certain nombre de commissions institutionnelles, notamment au sein du Comité de Massif des Alpes (dont la Commission permanente et la Commission espaces et urbanisme – anciennement Commission Unités touristiques nouvelles), et dans plusieurs commissions départementales de la Nature, des Sites et des Paysages.

L'association intervient de longue date dans le département des Hautes-Alpes (c'est même le département dans lequel le ratio « nombre d'adhérents de MW / nombre d'habitants » est le plus élevé de France). Elle est d'ailleurs représentée dans les formations UTN et Sites et paysages de la CDNPS de ce département, ainsi qu'au Conseil d'administration du Parc national des Écrins.

MW a été distinguée par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui lui a attribué son Prix E. Bonnefous pour l'ensemble de son action de protection de la montagne.

Notre association regrette la tenue de cette enquête publique au cœur de l'été. Il aurait été plus démocratique qu'elle soit réalisée à une période où nos concitoyens sont plus disponibles.

D'autre part nous relevons qu'il est écrit dans le dossier que le commencement des travaux est prévu en juillet 2022 ! Est ce normal alors que l'enquête ne fait que commencer ?

5, place Bir Hakeim 38 000 Grenoble
T. 04 76 01 89 08

Juger de l'opportunité du remplacement d'un télésiège ne relève pas des préoccupations premières de notre association, la zone de montagne concernée étant déjà très anthropisée et loin de la "wilderness" que nous défendons.

contact@
mountainwilderness.fr

www.mountainwilderness.fr

Cependant, MW travaille de longue date, est même pionnière sur la question, sur le sujet de la « montagne à vivre », intégrant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la vie en montagne. Ainsi, l'enjeu de la transition des territoires de montagne, dans le domaine du tourisme en particulier, est au cœur de notre réflexion (nous sommes à l'origine des « États généraux de la transition du tourisme en montagne » que nous avons organisés sous l'égide de l'État français dans le cadre de la SUERA, Stratégie de l'Union européenne pour la Région alpine).

De ce fait, nous nous permettons ces quelques remarques.



Tout d'abord on pourra remarques la non-indispensabilité de ce nouveau télésiège pour continuer le fonctionnement actuel : cette modernisation qui ne semble pas principalement liée à de la vétusté des appareils existants, vise l'augmentation de la fréquentation. Comment la station compte gérer cette hausse de la fréquentation ? On ne peut en effet s'affranchir aujourd'hui des enjeux de décarbonation de la mobilité. Questionner plus largement ce projet au regard des incertitudes climatiques, même si ce n'est pas sur ce territoire qu'il y a le plus d'enjeux.

La justification de ce remplacement de remontée mécanique en n'étudiant que l'enneigement futur supposé de la seule zone desservie par cet engin nous paraît curieux. Nous partageons ainsi la recommandation de l'Autorité environnementale « de compléter l'étude d'impact par un diagnostic fondé sur l'exploitation passée du domaine skiable de la Voie Lactée, comportant notamment un bilan météorologique des derniers hivers sur une période représentative, avec l'évolution de l'enneigement de la station. La MRAe recommande également de mettre en place un suivi périodique des conditions d'enneigement au regard de l'évolution climatique ».

Nous pensons en effet qu'il faut raisonner à l'échelle de la station entière, sur un terme long intégrant les derniers effets du réchauffement climatique, et non seulement à l'échelle de la zone précise concernée par le projet. Forcément à l'altitude du front de neige, 1800 m, les résultats vont être moins bons qu'à 2700m (haut de la remontée).

L'exploitant le dit lui même, la viabilité de cet équipement sera dépendant de la neige artificielle. Malheureusement toutes les stations de ski, même celles dévolues au ski de fond, désirent s'équiper. La question de la disponibilité de la ressource en eau se posera donc inéluctablement, eau qui va devenir une denrée rare ; cet été 2022 nous le prouve à travers toutes les Alpes.

Bien que réalisée sur fonds publics, l'étude Climsnow pour la Région Sud reste très confidentielle ; nous ne pouvons donc pas savoir si et comment l'impact des pluies a été pris en compte. Pour avoir étudié des résultats de ces études dans d'autres stations, il est constant que la possibilité d'implantation, en tenant compte des enjeux de biodiversité, de risques, mais aussi d'acceptation sociale, des retenues collinaires n'est pas pris en compte car « cela est du ressort du PLU ». Si c'est vrai administrativement, ne pas tenir compte de ces données ne permet pas à l'étude d'être conclusive quant à la viabilité du site étudié. De plus, il est (comme partout !) passé sous silence la question de la qualité de cet enneigement. L'argument publicitaire de la poudreuse dans le mélézin va devenir obsolète : on vend du ski avec de la neige jusqu'aux oreilles, on se retrouve à skier sur une bande de glace (avant 10 h du matin) ou de soupe (après 10 h) serpentant au milieu des alpages jaunis... Cet hiver 2021-22 a montré qu'il peut pleuvoir même au mois de janvier et même à haute altitude, ce qui rend la neige très désagréable à skier, bien loin des images publicitaires. L'attractivité du ski risque d'être bien compromise.

La question de la préservation des zones humides du versant est également insuffisamment prise en compte : n'oublions pas que ce sont nos réserves d'eau de

demain !

Est-ce que 6 millions d'Euros de fonds publics n'auraient pas pu être mieux employés ? En réfléchissant à une vraie diversification de la station ? Comme le remarque justement la MRAe, ce télésiège ne va fonctionner qu'en hiver. Montgenèvre continue ainsi à investir dans des aménagements qui ne fonctionnent que quelques mois dans l'année sans chercher à les optimiser pour d'autres usages, passant totalement à côté d'un enjeu majeur des stations alpines face au changement climatique : comment étaler une fréquentation plus largement dans le temps, avec des objectifs plus larges que le simple ski alpin, intégrant la découverte des différents patrimoines culturels, naturels, historiques ?...

Pour toutes ces raisons, nous émettons un avis très réservé à cette enquête.

En vous priant d'accepter nos sincères salutations,

Pour Mountain Wilderness,
Rémy Bernade, administrateur et délégué pour les Hautes-Alpes

